



# **LE LIVRE ROSE :**

*orientations générales pour  
l'avenir du Canada*

*Volume 1*

*Caucus libéral féminin, 2006*

Le caucus national libéral féminin a longtemps été le vibrant porte-parole des Canadiennes. Aujourd’hui, cette voix doit résonner encore plus fort que jamais alors que le gouvernement conservateur poursuit un programme idéologique qui ignore les besoins de nombreuses femmes et réduit le financement de groupes qui se consacrent à aider ceux qui en ont le plus besoin.

*Le Livre rose, orientations générales pour l’avenir du Canada, volume 1*, décrit une nouvelle orientation – une orientation progressiste – essentielle non seulement à l’avancement des femmes du Canada, mais également au succès de notre pays dans les années qui viennent. Nous sommes d’avis qu’un nouveau gouvernement libéral doit se préoccuper de la progression de l’égalité et du statut économique des femmes. Ce document fait état d’idées et de recommandations destinées à réaliser ces objectifs — et à améliorer la condition des femmes et de leurs familles à travers le pays.

*Le Livre rose* sert de premier volume de recommandations politiques du caucus libéral féminin, et se fonde sur les réunions tenues cet été et cet automne. D’autres volumes suivront à la suite de réunions et de conversations avec les femmes du Canada, avec les groupes de femmes et tous ceux qui cherchent à améliorer la condition des femmes et de leurs familles — y compris les représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux qui peuvent assumer un rôle de premier plan vers le progrès social et économique.



Le Canada a réalisé d’importants progrès en matière d’égalité, mais le gouvernement actuel a mis en péril ces progrès. C’est pourquoi les femmes membres du caucus libéral — et le parti dans son ensemble — sont décidés à mettre de l’avant de nouvelles idées, à exercer des pressions et à attirer plus de femmes vers la vie publique pour permettre l’adoption de politiques plus progressistes et plus profitables.

Notre objectif ultime est d’établir une société meilleure pour les femmes et leur famille — une société fondée sur la justice et l’égalité.

Je voudrais remercier les membres du caucus libéral féminin pour leur dévouement, leur esprit et leur vision qui ont permis d’élaborer les recommandations politiques du *Livre rose*. Je suis fière de compter parmi les membres de ce caucus et d’avoir été associée à cet effort et à cet engagement.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Belinda Stronach'.

*Hon. Belinda Stronach, C.P., députée (Newmarket-Aurora),  
Présidente, Caucus national libéral féminin*



Le travail du caucus libéral féminin n'a jamais été aussi important qu'il ne l'est maintenant compte tenu du fait que le gouvernement conservateur tente de ramener en arrière les gains obtenus par les femmes au chapitre de l'égalité des sexes.

En réduisant de presque la moitié du financement du budget d'exploitation de Condition féminine Canada, les conservateurs s'attaquent à un organisme national qui favorise l'égalité de la femme et sa participation pleine et entière dans la vie économique, sociale, culturelle et politique de notre pays. Condition féminine Canada a pour objectif d'améliorer la condition économique des femmes, d'éliminer la violence systémique faite aux femmes ainsi qu'aux enfants et de faire avancer la cause des droits des femmes.

Il nous faut contester cette décision nuisible que les conservateurs adoptent. Je suis fière de mes collègues du caucus libéral féminin pour leur opposition au nom des femmes et pour les politiques qu'elles mettent de l'avant pour améliorer la condition des femmes. *Le Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1*, constitue une autre étape importante permettant aux femmes de se faire entendre.

Bien à vous,

Hon. Judy Sgro, C.P., députée. (York Ouest), Présidente, Chambre des communes, Comité permanent de la condition féminine.

Les récentes compressions imposées à Condition féminine Canada et l'élimination de l'objectif d'égalité du mandat du Programme de promotion de la femme, expriment clairement le peu de priorité qu'accordent les conservateurs aux femmes et à leurs inquiétudes.

Au Parlement, dans leur circonscription et dans *le Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1*, les membres du caucus libéral féminin parlent au nom des toutes les femmes, plus particulièrement les femmes qui ne peuvent pas se faire entendre : celles qui travaillent, qui prennent soin de leur famille, les aînées et celles qui appartiennent à nos communautés culturelles.

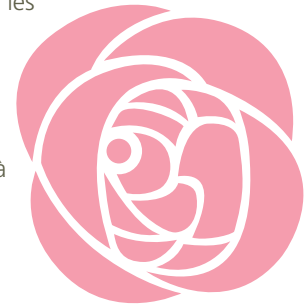
Les priorités politiques du caucus libéral féminin sont essentielles à la consolidation et à l'avancement des droits gagnés de haute lutte par et pour toutes les femmes du Canada.

Bien à vous,



*Maria Minna*

*Hon. Maria Minna, C.P., députée. (Beaches-East York),  
Porte-parole de l'opposition pour la Condition féminine.*





*Le Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1*, constitue une première étape pour mettre de l'avant les grandes questions qui affectent les femmes du Canada, et par conséquent, les femmes autochtones.

Les femmes des Premières nations, les Inuits et les Métisses du Canada doivent relever des défis particuliers qui les feront progresser socialement et économiquement. Nous sommes satisfaites de constater que le caucus libéral féminin a su reconnaître ces besoins et y répondre.

Il y a beaucoup à faire, surtout à la lumière des compressions que le gouvernement conservateur a effectuées dans des programmes qui mettaient de l'avant des questions concernant ces communautés qui ont du mal à se faire entendre. Nous souhaitons remercier nos collègues qui ont travaillé avec autant d'acharnement sur ces questions, et nous envisageons avec plaisir notre collaboration future avec les femmes autochtones à travers le Canada pour faire en sorte qu'elles soient représentées dans les orientations politiques du Parti libéral et celles d'un nouveau gouvernement libéral.

Bien à vous,

Anita Neville, C.P. (Winnipeg-Sud-Centre), Porte-parole de l'opposition pour les affaires autochtones  
Nancy Karetak-Lindell, députée (Nunavut)  
Tina Keeper, députée (Churchill)

Au Canada, les femmes partagent une même manière de traiter les questions d'égalité sociale et économiques, mais les femmes qui appartiennent à des communautés culturelles et les immigrantes font souvent face à des circonstances qui leur sont spécifiques.

Les discussions et recommandations que font les membres du caucus libéral féminin dans *le Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1*, prennent en compte ces situations particulières et leur ont été sensibilisées. Nous avons travaillé très fort pour traiter des questions d'égalité et d'économie qui touchent toutes les femmes, plus particulièrement celles qui appartiennent à nos communautés culturelles. Les politiques qu'appuie notre caucus amélioreront la condition des femmes ethnoculturelles, des femmes racialisées et des immigrantes.



Les libéraux se sont engagés à assurer une plus grande représentation de ces communautés au Parlement. Pour ce faire, nous souhaitons remercier nos collègues du caucus libéral féminin et toutes les femmes du Parti libéral pour leurs efforts, leur vision et la constance de leur engagement pour favoriser la participation au Parlement de femmes plus nombreuses et de tous les horizons.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruby Dhalla'.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marlene Jennings'.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yasmin Ratansi'.

*Ruby Dhalla, députée (Brampton-Springdale)*

*Hon. Marlene Jennings, C.P., députée (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine)*

*Yasmin Ratansi, députée (Don Valley Est)*



# Préface

Le leadership des femmes a joué un rôle de premier plan dans l'atteinte de l'objectif d'égalité économique et sociale, depuis l'équité salariale jusqu'à l'enchâssement de l'égalité dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Il s'agit d'idéaux pour lesquels se sont battues nos mères, grands-mères, et arrière grands-mères et tous ceux qui recherchaient une vie meilleure pour les femmes et leur famille.

Notre dette envers elles est énorme et nous ne pouvons l'acquitter qu'en continuant à chérir les valeurs canadiennes qu'elles avaient et en poursuivant leurs efforts pour édifier un Canada meilleur pour tous les Canadiens et Canadiennes.

C'était là l'esprit qui régnait au caucus national libéral féminin lorsque les membres venant de tous les coins du Canada et de toutes ses communautés culturelles se sont réunies en séances de travail en juillet 2006 pour édifier notre avenir à partir des réalisations passées. *Le Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1*, est le résultat de ces discussions et de celles qui les ont suivies.

Ces séances avaient pour objectif l'élaboration de recommandations politiques prioritaires traitant des problèmes économiques et sociaux plus urgents qu'affrontent les femmes et leurs familles. Les discussions ont été vives et nous nous sommes préoccupées des priorités immédiates qui seraient d'un secours certain aux travailleuses, aux mères de jeunes enfants et aux aînées.

Nous avons redéfini notre priorité, au cours de ces séances, celle de construire un Canada au sein duquel règne une authentique égalité entre tous les hommes et toutes les femmes, et l'enchâssement des principes d'équité et de justice dans la politique fédérale.

*Le Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1, rend compte des recommandations politiques que ces séances ont produites et qui visent à améliorer les conditions économiques et sociales des femmes : celles qui travaillent, qui prennent soin des enfants et des aînés, les femmes autochtones, ethnoculturelles, racialisées et immigrantes qui font souvent face à des défis particuliers dans notre société.*

Alors qu'il élabore des politiques spécifiques à ces groupes, le caucus libéral féminin poursuit un programme plus large de questions qui deviendront prioritaires une fois que les politiques spécifiques auront été adoptées.

Les politiques du gouvernement conservateur du premier ministre Harper sont nuisibles et préjudiciables aux femmes. Elles menacent également les gains gagnés de haute lutte au cours des décennies passées.


**Nous croyons qu'un nouveau gouvernement libéral doit renverser les décisions de ce gouvernement conservateur, notamment concernant les récentes compressions budgétaires et les nouvelles orientations politiques de Condition féminine Canada.**






La réflexion sur les questions économiques et sociales les plus urgentes par les membres du caucus libéral féminin leur a permis de savoir et comprendre les difficultés auxquelles sont exposées ces femmes aujourd'hui. Nous aussi avons vécu ces difficultés dans nos relations, nos familles et nos milieux de travail. Nous savons et comprenons que les femmes espèrent qu'à titre de membres de collectivités et de représentantes élues, nous trouverons des solutions aux problèmes qui peuvent s'avérer insupportables. Nous savons et comprenons la manière dont un gouvernement national, voué aux principes de l'égalité économique et sociale, peut contribuer à surmonter les obstacles et à réduire la pauvreté.

C'est là la mission que nous nous sommes fixées. Le défi que nous devons relever pour honorer notre dette envers toutes ces femmes qui se sont battues pour améliorer la qualité de nos vies.



*Les discussions entre nous et avec les Canadiennes nous ont conduits à prioriser nos objectifs politiques, bien qu'ils soient définis par les principes menant à l'égalité et à l'amélioration de la situation économique des femmes. Ces principes, qui vont de pair, serviront de guide au caucus libéral féminin et l'éclaireront alors que nous nous penchons sur d'autres préoccupations figurant à notre programme évolutif. Nous espérons pouvoir poursuivre nos rencontres et notre dialogue avec des femmes, des groupes de femmes et avec tous ceux et celles qui veulent améliorer la vie des femmes et de leurs familles. Le Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1, est le premier de ce qui devrait devenir une série de principes politiques dans des secteurs clés.*



Alors que nos discussions en 2006 étaient très étendues et détaillées, le caucus libéral féminin a pris la décision de se concentrer sur trois larges domaines politiques dont les conséquences peuvent être importantes et de grande portée sur les femmes et leur famille. Il s'agit de l'apprentissage précoce et du soin aux enfants, de la sécurité du revenu et des avantages sociaux des parents. Chacun de ces grands domaines politiques a produit de nombreuses réformes spécifiques sur plusieurs tableaux.

Le document principal sur les politiques élaboré par le caucus libéral féminin présente, de façon détaillée, les idées et arguments étayant les recommandations. Cette préface résume quelques-unes des plus importantes conclusions et mesures que devra adopter un nouveau gouvernement libéral.



*Nous envisageons avec plaisir de recevoir les idées et commentaires des citoyens et citoyennes de tous les coins du Canada. On peut nous atteindre en consultant, dans ce livre même, l'annuaire du caucus libéral féminin ou par courriel à [info@livrerose.ca](mailto:info@livrerose.ca).*

## **SOINS À L'ENFANT ET APPRENTISSAGE PRÉCOCE**

Le caucus libéral féminin appuie une approche réaliste et utile qui profite aux travailleuses, qui prennent soin de petits enfants et qui s'occupent de parents âgés. « Le manque de temps » constitue l'un des aspects de la vie moderne des soignantes. L'éducation non rémunérée d'enfants ou les soins dispensés à d'autres peuvent rendre les femmes vulnérables à la pauvreté. Souvent, elles n'ont ni le temps ni la force nécessaires pour exercer des activités rémunératrices.

Le plan libéral d'apprentissage précoce et de soins à l'enfant convient le mieux aux besoins des femmes et de leur famille. Ce plan devrait continuer d'être la pièce maîtresse de la politique du gouvernement libéral. L'approche des conservateurs, qui consiste à accorder 100 \$ par mois, ne peut pas édifier un système d'apprentissage précoce et de soins à l'enfant abordable, de qualité et à la portée de tout le monde.

Le caucus libéral féminin recommande que le nouveau gouvernement libéral honore les accords bilatéraux précédents conclus avec les provinces et territoires prévoyant un investissement de \$1 milliard de dollars par an pendant cinq ans en apprentissage précoce et en soins à l'enfant.

Pour répondre pleinement aux besoins des travailleuses et des jeunes familles, un nouveau gouvernement libéral doit consacrer une aide fédérale financière équivalente à un pour cent du produit intérieur brut (PIB) à l'aide à l'apprentissage précoce et aux soins à l'enfant. Cela répond aux objectifs fixés par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans son rapport intitulé « *Starting Strong II* ».

Pour accroître l'aide aux travailleuses et leurs familles, un nouveau gouvernement libéral devrait utiliser les 100 \$ par mois consentis par le gouvernement conservateur pour augmenter la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Cela se traduirait par des rentrées additionnelles de 1 200 \$ pour la majorité des familles canadiennes.

Un nouveau gouvernement libéral devrait utiliser le Crédit pour conjoint, une déduction d'impôt pour les conjoints qui restent à la maison, de manière à ce que celui-ci soit donné directement à la personne qui reste à la maison, et qui, dans la majorité des cas, se trouve être une femme.

## SÉCURITÉ DU REVENU

Malheureusement, au Canada, les femmes ne gagnent que 71 pour cent de chaque dollar que gagnent les hommes. Cet écart n'a pas beaucoup évolué au cours de la dernière décennie. Quel que soit leur niveau d'instruction, les femmes continuent d'avoir des revenus sensiblement inférieurs à ceux des hommes. Cela rendra les enfants et les femmes, proches de l'âge de la retraite, plus vulnérables à la pauvreté. Les statistiques les plus récentes montrent que 47,1 pour cent des familles dont le chef est célibataire sont pauvres et que plus du tiers des femmes de plus de 65 ans vivent dans la pauvreté.

Le premier ministre Harper avait dit que « l'équité salariale » n'était que de « l'abus », et il est évident que le gouvernement conservateur n'offre aucun modèle qui permettrait aux femmes d'améliorer leur condition économique.

**Le caucus libéral féminin croit qu'un nouveau gouvernement libéral devrait mettre en œuvre une nouvelle loi proactive régissant l'équité salariale comme l'a recommandé en 2004 le Rapport du Groupe de travail fédéral sur l'équité salariale.**

Pour régler la question des aînées et pour leur permettre de vivre dans la dignité et la sécurité, le caucus libéral féminin croit qu'un nouveau gouvernement libéral devrait apporter plusieurs modifications aux politiques.

*« Indépendamment des autres dispositions de la présente charte, les droits et libertés qui y sont mentionnés sont garantis également aux personnes des deux sexes ».*

*Article 28*

Charte canadienne des droits et libertés

Notamment :

De permettre aux aînés d'avoir des revenus, y compris les retraits aux REER, jusqu'à hauteur de 10 pour cent des avantages perçus en vertu de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG). Cela se traduirait pour tous les aînés par une augmentation du revenu d'environ 1 400 \$.

La modification d'une gamme de prestations offertes par le gouvernement fédéral pour améliorer la situation économique des aînés.

Pour soulager le fardeau des femmes et autres personnes soignantes, un nouveau gouvernement libéral devrait investir un milliard de dollars par année au cours des cinq prochaines années pour élaborer un nouveau programme national pour les personnes soignantes. Les provinces et territoires doivent former, à ce chapitre, un partenariat avec le gouvernement fédéral.

*En 2004, 2,6 millions de femmes au Canada réalisaient de faibles revenus, à comparer à 2,2 millions d'hommes.*

À titre d'aide additionnelle aux personnes soignantes, un nouveau gouvernement libéral devrait étendre la clause d'exclusion du Régime de pensions du Canada (RPC) aux personnes soignantes non rémunérées. Cette mesure améliorera la sécurité économique de ceux et celles qui quittent le milieu de travail pour prendre soin de membres de leur famille.

### AMÉLIORATION DES PRESTATIONS DE MATERNITÉ ET PARENTALES

En 2001, le gouvernement libéral a bonifié les prestations de maternité et parentales, en allongeant d'une année les prestations d'Assurance emploi pour les familles. C'était là une mesure progressiste et avantageuse pour les familles et les enfants mais qui comportait des lacunes étant donné que certaines mères n'avaient pas accès aux prestations d'Assurance emploi, et dans d'autres cas, les avantages financiers étaient inadéquats.

Il s'agit là d'un domaine complexe qui soulève de nombreuses questions. Le caucus libéral féminin est d'avis que le système québécois, le Régime d'assurance parentale du Québec (RAPQ), constitue le meilleur modèle de réponse aux besoins des familles et des femmes. Ce régime vise les prestations de maternité, les prestations parentales et d'adoption. Nous sommes d'avis que le régime québécois peut servir de base à des discussions avec les provinces et les territoires.



**Le caucus libéral féminin est d'avis qu'un nouveau gouvernement libéral devrait entamer des discussions le plus tôt possible pour mettre sur pied un plan étoffé de remplacement du revenu des parents, y compris les travailleurs et travailleuses autonomes.**

*Le Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1, offre les recommandations initiales de politiques qui ont découlé des séances du caucus libéral féminin. Ce document sur la politique n'est pas définitif et ne signifie pas que les efforts du caucus libéral féminin, qui visent la réalité de la condition des femmes, s'arrêtent là, ce ne serait plutôt que leur début.*

*C'est une fenêtre sur le genre de Canada que souhaitent édifier les membres du caucus libéral féminin en partenariat avec les Canadiens et Canadiennes. Alors que nous avançons, nous reconnaissons la nécessité de continuer à collaborer avec les Canadiennes et Canadiens pour trouver les solutions les plus raisonnables qui leur profiteraient le plus et qui permettraient aux femmes et à tous les Canadiens de réaliser leur potentiel dans l'édification d'un monde meilleur.*

# LE LIVRE ROSE :

## *orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1*

- Au Canada, les femmes constituent plus de la moitié (53,9 %) de la population à faible revenu.
- 47,1 % des familles dont le chef est célibataire sont dirigées par des femmes.
- 37 % des femmes de couleur ont de faibles revenus, à comparer à 19 % pour toutes les femmes.
- Le revenu annuel moyen des femmes autochtones est de 13 300 \$, à comparer à 18 200 \$ pour les hommes autochtones et 19 350 \$ pour les femmes non autochtones.
- 36 ans après les recommandations de la Commission royale sur l'équité en matière d'emploi, les femmes gagnent environ 71 % de ce que gagnent les hommes pour une année complète de travail à temps plein de même valeur.

## *Introduction*

S'appuyant sur les travaux effectués au cours des années par les femmes parlementaires libérales, les idées politiques du *Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1*, sont nées des séances de travail lors de la retraite de juillet 2006 du caucus libéral féminin. Ces séances avaient pour objectif d'élaborer des recommandations politiques prioritaires qui touchent à quelques uns des problèmes les plus urgents que doivent affronter les Canadiennes et leurs familles. Les membres du caucus libéral féminin appuient fermement les positions adoptées dans ce document et prôneront leur insertion dans la politique d'un nouveau gouvernement libéral.


Le caucus libéral féminin reconnaît que les femmes sont égales aux yeux de la loi alors qu'elles ne le sont pas dans leur vie quotidienne. Les membres du caucus se sont engagées à édifier un Canada où existe une authentique égalité pour toutes les femmes et les hommes et où les principes d'équité et de justice sont enchâssés dans toutes les initiatives gouvernementales. Le caucus libéral féminin est d'avis que la mise en œuvre des politiques proposées dans ce document contribueront à satisfaire aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés ainsi qu'aux obligations internationales du Canada envers les femmes stipulées par les conventions internationales comme celle du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies (CEDAW).

Les questions dont traite le *Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1*, ont été choisies pour leur urgence en termes d'égalité économique et sociale, sans toutefois qu'elles ne soient exhaustives. Le caucus libéral féminin considère que ce livre fait partie d'un programme évolutif et envisage avec plaisir de consulter les organisations de femmes et les femmes mêmes à travers le pays sur ces questions importantes.



Le caucus libéral féminin se préoccupe également de défis à plus long terme, notamment :

- la législation et des politiques qui favorisent la sécurité et la santé des collectivités.
- la relation entre les femmes et l'environnement.
- les analyses fondées sur l'égalité entre hommes et femmes.
- le logement abordable; le soutien aux femmes qui fuient des relations abusives.
- l'accès à l'aide juridique civile; les programmes d'adaptation au travail pour les immigrants.
- le soutien accru aux programmes d'alphabétisation.



Le Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1, *soulève les problèmes qui portent sur la sécurité sociale et économique des femmes aux différents stades de leur vie – en tant que mères de jeunes enfants ayant pour tâche l'apprentissage précoce et les soins à l'enfant; comme travailleuses qui manquent chroniquement de temps et qui sont dans l'obligation de quitter la main-d'œuvre active pour se prévaloir du congé de maternité et du congé de personne soignante, et comme aînée par le biais de recommandations visant à réformer le régime de pensions et permettre ainsi des revenus plus importants et une meilleure qualité de vie.*

### FEMMES ETHNOCULTURELLES, RACIALISÉES ET IMMIGRANTES

Même si elles ne sont pas explicitées, toutes les propositions politiques figurant dans ce document tiennent compte des circonstances particulières aux femmes ethnoculturelles, racialisées et immigrantes. Parallèlement, le caucus libéral féminin reconnaît qu'il est urgent de concevoir des programmes d'aide aux femmes pour leur permettre de bien s'intégrer à la société canadienne.



Le caucus libéral féminin appuie les recommandations politiques de l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à l'une des minorités visibles du Canada (ONFIFMVC) dont devraient tenir compte les politiques gouvernementales : « offrir à ces groupes suffisamment d'accès à la formation linguistique professionnelle, à l'amélioration des compétences, au mentorat professionnel et aux programmes de préparation à l'emploi ».

### FEMMES AUTOCHTONES

Le caucus libéral féminin reconnaît les nombreux défis particuliers aux femmes autochtones alors qu'elles subissent souvent le racisme, la violence sexuelle, la pauvreté extrême, le manque de logement adéquat, le racisme affiché et les problèmes chroniques de santé. Les femmes autochtones constituent la population la plus à risque du Canada. La discrimination systémique qu'elles subissent découle de leur statut d'autochtone et de leur sexe.

Tout d'abord, le caucus libéral féminin appuie le financement d'organisations de femmes autochtones équivalant au financement accordé aux organisations sœurs dirigées par des hommes, tel que le préconise l'Association des Femmes Autochtones du Canada (AFAC).

## **ENGAGEMENT FORMEL : CONDITION FÉMININE CANADA, L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ ET AUX PROGRAMMES DE CONTESTATION JURIDIQUE**

Les compressions effectuées dans le financement de Condition féminine Canada par le gouvernement minoritaire conservateur actuel ont été mises en œuvre après les discussions de l'été, mais compte tenu de la sévérité de ces compressions, le caucus libéral féminin se trouve obligé de les contester. Le gouvernement conservateur a entamé une campagne systématique et idéologique pour démanteler les programmes qui permettent aux femmes de s'exprimer sur les questions les concernant. Le caucus libéral féminin est unanimement d'avis que les compressions de 43 % effectuées dans le budget d'exploitation, l'élimination de l'objectif « d'égalité » en tant qu'objectif du Programme de promotion de la femme et l'élimination du financement des activités de défense des droits des femmes auront de lourdes conséquences sur Condition féminine Canada et sa capacité d'exercer son mandat, et de ce fait sur les femmes à travers le Canada.



**Le caucus libéral féminin recommande fermement à un nouveau gouvernement libéral de réparer les dommages affectant Condition féminine Canada causés par les politiques du gouvernement conservateur. Le caucus libéral féminin demande plus particulièrement :**

- de déclarer que « l'égalité » constitue l'objectif principal du Programme de promotion de la femme;
- de restaurer à leur état original, avant les modifications des conservateurs, les modalités et conditions du Programme de la promotion de la femme;
- de s'assurer que le financement en vertu du Programme de promotion de la femme ne serve qu'aux groupes sans but lucratif;
- d'inverser les compressions de 43 % au budget de fonctionnement de Condition féminine Canada;
- d'accroître le financement du Programme de promotion de la femme au sein de Condition féminine Canada d'au minimum 25 pour cent;
- de revoir le financement des organisations en y introduisant un mélange de financement de base pour permettre une planification à long terme et de ce fait, le financement de projets.


L'annulation récente du Programme de contestation judiciaire doit également être examinée. Cette initiative fondée sur l'idéologie conservatrice du parti conservateur rendra plus difficile l'exercice des droits constitutionnels de milliers de Canadiens et Canadiennes. Cette annulation affectera sévèrement la capacité d'accès à la justice de tous les Canadiens et Canadiennes, et surtout celle des femmes et des minorités francophones.

Une coalition d'organisations nationales, provinciales et locales a déclaré dans une lettre adressée au premier ministre Harper le 22 octobre 2006 : « lorsqu'un pays comme le Canada édicte des droits constitutionnels, il présume que les résidents estimant que leurs droits sont violés par le gouvernement, seront en mesure de contester la loi ou politique fautive et la contesteront. Mais si des embûches financières empêchent les résidents d'exercer leurs droits, alors la démocratie constitutionnelle du Canada est vaine. Les gouvernements doivent veiller à ce que les droits accordés ne soient pas vides de sens ».

Les compressions budgétaires du premier ministre Harper touchant Condition féminine Canada et le Programme de promotion de la femme, constituent un revirement de sa promesse de janvier 2006 d'appuyer les droits humains des femmes et d'adopter des mesures concrètes et immédiates, comme le recommandent les Nations Unies, pour s'assurer que le Canada respecte intégralement ses engagements envers les femmes au Canada.

**Le caucus libéral féminin s'engage à faire rétablir le Programme de contestation judiciaire.**

## PREMIERS PRINCIPES : LA LUTTE ACTUELLE POUR L'ACCÈS DES FEMMES À L'ÉGALITÉ



*Les femmes ont besoin d'égalité pour pouvoir pleinement participer à la vie économique, sociale, politique et culturelle du pays. En vertu de la loi, la liberté des femmes a été acquise en 1981 lorsque l'on a ajouté une clause sur l'égalité à la Charte canadienne des droits et libertés qui stipule : « Indépendamment des autres dispositions de la présente charte, les droits et libertés qui y sont mentionnés sont garantis également aux personnes des deux sexes ».*

Les importants progrès réalisés envers l'égalité des femmes au cours des trente dernières années se sont immobilisés sous le premier ministre Harper et son programme conservateur. Ce progrès sera éliminé à moins que les besoins des femmes occupent le premier plan des programmes publics.

Les femmes d'âge à travailler doivent pouvoir établir l'équilibre entre leurs responsabilités familiales et professionnelles, que ce soit le fait de prendre soin des enfants et/ou d'aînés dans la famille. Les mères célibataires ont encore plus besoin d'aide. Les Autochtones, les immigrantes, les réfugiées et les handicapées luttent quotidiennement pour pouvoir à peine satisfaire leurs plus élémentaires besoins et ceux de leur famille.

Au fil des années, la lutte des femmes pour l'égalité a été celle des droits humains fondamentaux. Parmi les réalisations importantes on peut notamment citer : la garantie du droit de vote; la victoire juridique historique leur reconnaissant le statut de « personnes »; la ratification d'accords internationaux comme le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies (CEDAW);<sup>1</sup> et le droit à la parité salariale pour fonctions équivalentes (Le groupe d'expertes sur les mécanismes de responsabilisation pour l'égalité entre les sexes, rapport final - décembre 2005, L'égalité pour les femmes : au-delà de l'illusion).



La situation désavantageuse des femmes dans la société résulte d'un nombre de facteurs interdépendants. Un document récemment publié par l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICRF) a examiné les complexités de la pauvreté et des États et déclare que « ...la pauvreté des femmes ne peut faire l'objet de solutions symboliques. L'élimination proactive de la pauvreté doit plutôt se fonder sur la reconnaissance des obstacles interdépendants qui rendent certains groupes de femmes plus vulnérables que d'autres. Les femmes tentent de s'assurer une bonne qualité de vie, mais les inégalités systémiques leur rendent la chose difficile ».

Les membres du caucus libéral féminin réalisent la complexité de la pauvreté des femmes et de la violence. Mais à titre de parlementaires qui évoluent dans le milieu politique, il faut trouver l'équilibre entre ce que nous aimerions faire et ce qu'il nous est possible de faire. C'est-à-dire qu'il faut faire des choix.

<sup>1</sup> L'année 2006 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de la ratification par le Canada de la CEDAW. Le Canada a ratifié cette convention en 1982 avec l'approbation de toutes les provinces et territoires. Au cours de la campagne électorale de 2006, tous les chefs de partis fédéraux se sont engagés publiquement à adopter des mesures concrètes et immédiates pour s'assurer que le Canada se conforme intégralement à toutes ses obligations en vertu de la CEDAW.

*Statistiques Canada a signalé en 2000 que 37 pour cent des femmes de couleurs réalisaient de faibles revenus, à comparer à 19 pour cent de l'ensemble les femmes.*



Le caucus libéral féminin convient de principes prioritaires en soutien à des politiques faisant partie d'un ensemble destiné à assurer l'égalité et à réduire la pauvreté. De ces priorités, Le Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1, met l'accent sur les politiques suivantes :

- (1) l'apprentissage précoce et les soins à l'enfant;
- (2) la réforme de la sécurité du revenu;
- (3) l'assurance emploi.

## LA STRATÉGIE FÉDÉRALE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Les membres du caucus libéral féminin appuient une large gamme de principes intégrés pour la réduction de la pauvreté, en fonction de l'intégration sociale et de partenariats. Elles sont d'avis que le temps est venu de ne plus traiter que les symptômes de la pauvreté au moyen de programmes manquant de coordination et mis en œuvre au coup par coup. Elles félicitent les provinces de Terre-Neuve et du Québec pour avoir pris l'initiative d'élaborer des stratégies d'action contre la pauvreté traitant des causes fondamentales.

La pauvreté ne consiste pas seulement à ne pas avoir d'argent pour se permettre un niveau de vie convenable. Elle a de nombreuses facettes, notamment le manque d'accès à l'éducation, à des compétences employables et à une formation linguistique pour les femmes immigrantes, à des services de santé mentale et autres, à des logements abordables et à des soins pour enfants. La pauvreté est inextricablement liée à la vulnérabilité des femmes à la violence et à leur capacité de quitter une relation abusive. Ainsi :

**Le caucus libéral féminin a toujours appuyé le Registre national des armes à feu, et continue de le faire.**

Ces obstacles, entre autres, sont exacerbés par des facteurs comme la race, la classe, l'ethnicité, la langue, la géographie (urbaine et rurale) et le statut.

La réalité du « manque de temps » devient également apparente. Les travaux non rémunérés que supposent l'éducation des enfants et le soin d'autres personnes les rendent plus vulnérables à la pauvreté étant donné qu'elles n'ont pas le temps de se livrer à des activités rémunératrices et par conséquent admissibles à la contribution au régime de retraite. Tous ces obstacles doivent être pris en considération lorsqu'on examine les solutions à long terme.

La participation significative du gouvernement fédéral est essentielle à l'adoption de stratégies efficaces de réduction de la pauvreté. Parmi les secteurs de collaboration possible entre le gouvernement fédéral et les provinces on peut citer : la réforme fondamentale des avantages pour aînés (notamment l'Assurance emploi, les programmes de supplément du revenu et ceux d'emploi); les questions d'impôt; le rétablissement d'un salaire minimum fédéral à 10 \$ de l'heure, les questions touchant la qualité de vie des Autochtones; l'amélioration des programmes et services pour les handicapés; l'accès à la justice, notamment le financement de l'aide juridique et le rétablissement du Programme de contestation judiciaire; l'amélioration des taux de l'assistance sociale; les logements plus abordables; l'amélioration de l'accès aux programmes d'alphabétisation; et, l'apprentissage précoce ainsi que les soins à l'enfant. (*Réduction de la pauvreté : plan d'action pour Terre-Neuve et Labrador, juin 2006*). Tout ce dont il a été question ci-dessus revêt une importance particulière pour les femmes autochtones et les réfugiées.





L'une des grandes priorités du caucus libéral féminin consiste à pousser un nouveau gouvernement libéral à collaborer avec les provinces et territoires en vue d'établir une stratégie fédérale de réduction de la pauvreté.

### APPRENTISSAGE PRÉCOCE ET SOINS À L'ENFANT

Le Plan libéral pour l'apprentissage précoce et les soins à l'enfant doit continuer de figurer au centre de la plateforme électorale. L'approche actuelle du gouvernement conservateur n'édifiera pas un système abordable, accessible et de qualité d'apprentissage précoce et de soins à l'enfant. La prestation mensuelle de 100 \$ ne compte pas vraiment pour les parents qui doivent déboursier en moyenne 783 \$ par mois pour prendre soin de leur enfant. Il s'agit, au mieux, d'un supplément au revenu mal conçu. Le crédit d'impôt de 10 000 \$ des conservateurs visant à créer de nouveaux espaces n'est qu'une infime partie de ce que peuvent coûter de nouveaux espaces et ne serait utilisé que pour la mise sur pied de centres pour l'enfance – plutôt que pour leur exploitation permanente. Le coût estimé dans le cas d'un grand centre urbain comme Vancouver est de 40 000 dollars par place.



Le plan du gouvernement conservateur exerce une discrimination à l'endroit des familles à faible revenu. Selon le Caledon Institute of Social Policy, le plan « aidera le moins les familles à faible revenu et favorisera les couples dont l'un des membres travaille, par rapport aux foyers dont le chef est célibataire et ceux dont les deux membres travaillent » et ne favorise pas l'établissement d'un milieu pour l'apprentissage précoce. L'approche libérale vise à aider toutes les familles.

**Le caucus libéral féminin propose qu'un nouveau gouvernement libéral :**

- honore les accords bilatéraux conclus avec les provinces et territoires pour mettre en place un système d'apprentissage précoce et de soins à l'enfant à l'échelle du Canada. Ces accords devraient être protégés par le biais de lois. L'engagement libéral original y consacrait 1 milliard de dollars annuellement pendant cinq ans – ce niveau de financement doit être restauré et ce ne serait qu'un début;
- établit, en vue des objectifs à long terme, un calendrier de financement des soins à l'enfant de manière que ce financement atteigne un pour cent du produit intérieur brut (PIB) comme le recommande l'OCDE dans son rapport, *Starting Strong II*;
- réinvestisse dans la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) les 1 200 dollars annuels, par famille, consentis par les conservateurs. Le PFCE existe déjà et fonctionne efficacement. En augmentant de 1 200 \$ la prestation de base, la grande majorité des familles canadienne recevraient – et conserveraient – une augmentation de 1 200 \$ par le biais de leur Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE);
- fasse en sorte que le Crédit pour conjoint ou conjointe – la déduction pour le conjoint à la maison – soit directement versé au conjoint, qui dans la plupart des cas, est une femme.

*Les familles n'auront pas besoin de déposer, en l'espèce, de demande de prestation étant donné qu'elle fera partie de leur déclaration de revenu. Il n'y aurait pas que les familles défavorisées qui verraient d'un bon œil l'amélioration de leur revenu, mais ce sera pratiquement à l'avantage de toutes les familles ou presque. Étant donné que la Prestation canadienne pour enfants n'est pas imposable, les familles n'auront pas à rembourser les 1 200 \$ aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Ce plan diffère du Plan universel pour la garde d'enfants des conservateurs à cause de l'assujettissement à l'impôt de ce dernier.*

## RÉFORMES DE LA SÉCURITÉ DU REVENU

### L'Équité salariale

La lutte pour l'équité salariale remonte à une recommandation faite par la Commission royale sur la situation de la femme au Canada en 1970 destinée à régler la question « salaire égal pour travail à valeur égale ».

Alors que nous avons progressé en termes d'équité salariale, Statistique Canada rapporte que « l'écart entre les revenus des femmes et des hommes n'a pas substantiellement changé au cours de la dernière décennie ... En 2003, les femmes qui travaillaient à plein temps toute l'année déclaraient un revenu moyen de 36 500 \$ ou 71 % de ce que gagnaient les hommes travaillant à plein temps toute l'année ». (Les femmes au Canada 2006, 5e édition, Statistique Canada) Ce même rapport fait remarquer que les femmes, sans égard à leur éducation, continuent de gagner bien moins que leurs homologues masculins.

Les inégalités des salaires sont lourdes de conséquences pour les femmes et leur famille. Les revenus moins élevés des femmes augmentent le risque de pauvreté chez leurs enfants et affectent négativement leur revenu de retraite. Par exemple, en 2004, 47,1 % des familles dont le chef est célibataire étaient pauvres et plus d'un tiers des femmes célibataires de plus de 65 ans vivaient dans la pauvreté.



Le gouvernement conservateur minoritaire refuse de montrer la voie sur la question, ignorant de ce fait le rapport du Comité permanent de la condition féminine et les recommandations du Groupe de travail fédéral sur l'équité salariale qui préconise de remplacer le modèle actuel fondé sur les plaintes relatives à l'équité salariale par celui d'une loi distincte proactive. Cela n'est pas surprenant. En 1998, le premier ministre actuel a déclaré haut et fort que l'équité salariale n'était qu'un « abus » pour les contribuables et que le gouvernement fédéral devrait « vouer aux oubliettes » la Loi sur l'équité salariale » (Stephen Harper, *National Citizens Overview*, automne 1998)

En réponse à une recommandation du Comité permanent de la condition féminine, l'ancien gouvernement libéral s'est engagé à élaborer une nouvelle législation proactive sur l'équité salariale pour la déposer à la Chambre.

**Le caucus libéral féminin propose qu'un nouveau gouvernement libéral :**

- mette en œuvre une législation proactive sur l'équité salariale, comme l'a recommandé le Groupe de travail sur l'équité salariale en 2004.

### Les aînées

Selon Statistique Canada, la réduction du nombre d'aînées à faible revenu a été l'un des grands succès de la dernière décennie. En 2003, neuf pour cent seulement des femmes âgées de 65 ans et plus vivaient en situation de faiblesse du revenu après impôt, à comparer à 27 % au début des années 1980. (*Les femmes au Canada 2005*, Statistique Canada)

Il reste néanmoins des améliorations à apporter. Il faudrait entreprendre, le plus tôt possible, un examen complet du régime de pensions et de ses effets sur le revenu de retraite des femmes.

Entretemps, les propositions politiques suivantes aideront les aînées, hommes et femmes, mais relativement plus de femmes, étant donné que les femmes de 65 ans et plus constituent l'un des segments de la population féminine qui croissent le plus rapidement. En 2004, on estimait à 2,3 millions le nombre d'aînées, soit une augmentation de 26 % par rapport à 1991 et 72 % par rapport à 1981. (*Les femmes au Canada 2005*, Statistique Canada)

Le Conseil consultatif national sur le troisième âge offre cet exemple : Jean habite en Ontario et reçoit le SRG. Pour se faire un peu d'argent, il a travaillé au recensement de 2001 et a gagné 1 384 \$. Il a donc dû payer 542 \$ d'impôt sur le revenu; ses prestations de PV et de SRG ont chuté de 601 \$, et ses frais de logement ont augmenté de 216 \$. En fin de compte, son revenu additionnel de 1 384 \$ lui a permis de réaliser un bénéfice net de 25 \$.

*Aînés en marge : Vieillir pauvre au Canada (2005)*

Par exemple, en 2001, Isabelle, âgée de 90 ans, découvre qu'elle était admissible à la prestation de survivant du RPC depuis 15 ans, mais elle ne le savait pas. Son mari, mort à l'âge de 83 ans, n'avait jamais reçu de prestation de retraite. Sa demande tardive signifie qu'elle est admissible à des prestations rétroactives pour les 11 derniers mois seulement, bien que son mari ait cotisé au Régime pendant qu'il travaillait et que l'argent lui était dû, et à elle aussi.

*Aînés en marge : Vieillir pauvre au Canada, 2005.*

Le caucus libéral féminin propose qu'un nouveau gouvernement libéral :

- permette aux aînés de gagner un revenu, comprenant les retraits du REER, égal à dix fois les prestations qu'ils reçoivent en vertu de la Pension vieillesse (PV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) avant de subir une réduction de leur SRG. Dix pour cent de ces deux prestations égalerait environ à 1 400 \$.
- élimine le formulaire de demande de Supplément de revenu garanti (SRG). Tous les renseignements sont disponibles sur la déclaration de revenu.
- répartisse le chèque de SRG proportionnellement au revenu du couple. Par exemple, si un homme gagne 80 % du revenu il obtiendrait 20 % de la prestation de SRG et la femme obtiendrait 80 pour cent.
- collabore avec les provinces pour éliminer la rétroactivité restreinte à 11 mois qui s'applique actuellement aux prestations du RPC. Cette modification signifie qu'une personne qui présente tardivement sa demande au RPC ne sera pas pénalisée.

*Personnes soignantes :*

Le Canada se dirige rapidement vers une pénurie de personnes soignantes. Les femmes, qui sont historiquement les personnes soignantes, font de plus en plus partie de la population active et les familles élargies comptent moins de membres à proximité. De nombreuses personnes soignantes tentent de trouver un équilibre entre leur vie professionnelle, leurs responsabilités familiales, leurs propres besoins et les soins qu'elles doivent prodiguer.

En 1999, on estimait qu'il faudrait 276 509 employés à plein temps, à un coût de cinq à six milliards de dollars, pour remplacer les services non rémunérés que dispensent les personnes soignantes aux seuls aînés. De plus, on estime à trois millions le nombre de personnes soignantes répondent à plus de 80 % des besoins en soins dont les gens ont besoin à cause de leurs problèmes de santé à long terme. Le stress et la fatigue peuvent forcer les personnes soignantes à réduire leurs heures de travail ou à, carrément, quitter leur emploi. Ces personnes soignantes devront affronter des conséquences économiques et sociales, immédiates et à long terme.

Le caucus libéral féminin propose qu'un nouveau gouvernement libéral :



- investisse, à titre de mesure à court terme, un milliard de dollars dans l'établissement d'un programme national de soins aux enfants. Cela se ferait en collaboration avec les provinces et les territoires, particulièrement le Québec. Une conférence nationale en 2004 a fourni d'importants renseignements sur la manière d'élaborer une politique de soins.
- élargisse, à titre de mesure à long terme, la clause d'exclusion du RPC aux personnes soignantes non rémunérées. Cette mesure réglerait la question de la sécurité économique future de ceux qui quittent la main-d'œuvre active pour s'occuper de quelqu'un. Le caucus libéral féminin reconnaît que cette stratégie exigerait que le gouvernement fédéral négocie avec les provinces et territoires dans le cadre d'un examen du Régime de pensions du Canada (RPC).

## ASSURANCE EMPLOI : ÉLARGIR LES PRESTATIONS DE MATERNITÉ ET LES PRESTATIONS PARENTALES

Le fait d'élargir les prestations et d'y inclure les travailleurs autonomes profitera à un plus grand nombre de femmes et leurs familles.



En 2001, le gouvernement libéral a allongé à une année les prestations de maternité et parentales en vertu du Programme de l'Assurance emploi. C'était là un changement de politique très apprécié par les familles canadiennes. Le programme présente, néanmoins, quelques faiblesses et ne répond pas aux besoins de toutes les familles. Selon l'Association nationale de la femme et du droit (ANFD), une mère sur trois n'a pas accès aux prestations de maternité ni aux prestations parentales en vertu de l'Assurance emploi (AE), et pour ceux et celles qui y ont accès, les prestations sont souvent inadéquates.

En 2004-2005, les prestations moyennes hebdomadaires de maternité et parentales s'établissaient à 372 \$ pour les hommes et 316 \$ pour les femmes. Le programme actuel exclut les travailleurs et travailleuses autonomes et un grand nombre de parents (tels que les immigrants de fraîche date, les nouvelles entrées dans la population active et les nombreux travailleurs à temps partiel) qui ne satisfont pas aux sévères exigences de travail de l'AE.

Compte tenu du nombre sans cesse croissant de mères d'enfants d'âge scolaire qui rejoignent la population active, une bonne politique voudrait qu'il faille appuyer cette précieuse contribution à la société en atténuant l'impact économique d'avoir des enfants. Statistique Canada rapporte qu'en 2004, 65 pour cent des femmes ayant des enfants de moins de trois ans étaient employées, plus du double du nombre de 1976 alors que 28 % seulement étaient employées. (*Les femmes au Canada 2005, Statistique Canada, 2006*).

Le Québec vient en tête lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des femmes et des familles. En janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) est entré en vigueur pour remplacer les prestations de maternité, les prestations parentales et les prestations d'adoption que le gouvernement du Québec offrait aux nouveaux parents en vertu du régime d'assurance emploi fédéral.

Le caucus libéral féminin a toujours eu pour objectif de trouver un moyen d'offrir de meilleures prestations de maternité et parentales à toutes les familles du Canada. L'élargissement des prestations en vertu de l'AE en 2001 a constitué un grand pas en avant, mais il faut en faire plus pour édifier un système stable et adéquat pour soutenir les familles, y compris celles qui comptent des travailleurs autonomes.

**Le caucus libéral féminin propose qu'un nouveau gouvernement libéral :**

- entame des discussions, s'inspirant du modèle québécois, avec toutes les provinces et territoires pour discuter de la manière dont ils pourraient mettre en œuvre un programme amélioré de remplacement du revenu à l'intention des parents, y compris des travailleuses et travailleurs autonomes.

Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) constitue un bon exemple à suivre. Voici quelques éléments du Régime :

- Le choix entre deux options : le plan de base ou le plan spécial. Les deux plans diffèrent en termes de la durée d'absence et du taux de remplacement du revenu. Par exemple, une personne peut décider de recevoir une prestation moins importante pour une plus longue période d'absence ou une prestation plus élevée pour une période plus courte d'absence.
- Les prestations sont payables à la date d'admissibilité.
- Les travailleuses et travailleurs salariés et autonomes sont admissibles.
- Les fermiers salariés par leur ferme ou par d'autres sources et ceux qui sont détenteurs d'actions d'une ferme sont admissibles.
- Le revenu minimum assurable pris en considération lors du calcul des prestations est de deux milles dollars, sans égard aux heures travaillées.
- Les prestations de paternité sont exclusivement réservées au père du nouveau-né.

## CONCLUSION

Les membres du caucus national libéral féminin ont toujours été, et continueront de l'être, à l'avant-garde de la lutte pour une plus grande égalité sociale et économique des femmes.

*65 pour cent des femmes ayant des enfants de moins de trois ans travaillaient en 2004, plus du double du nombre en 1975 alors que 28 pour cent seulement des femmes travaillaient*

*(Femmes au Canada 2005, Statistique Canada 2006).*

Que ce soit pour la préservation des programmes et la reconnaissance des femmes sous le gouvernement conservateur actuel ou pour assurer aux femmes que leurs préoccupations sociétales se reflètent dans les politiques et programmes d'un futur gouvernement libéral, les membres du caucus libéral féminin sont les porte-parole actifs des aspirations et espoirs de toutes les femmes canadiennes.

C'est dans cet esprit qu'ont commencé les délibérations des membres du caucus libéral féminin en juillet, 2006, délibérations qui avaient pour objectif d'élaborer des politiques visant à améliorer la condition des femmes et de leur famille. Ces discussions, ainsi que celles qui ont suivi, figurent au *Livre rose, orientations générales pour l'avenir du Canada, volume 1*. Elles constituent la première d'une série d'étapes pour assurer que les aspirations des femmes se reflètent dans les politiques du Parti libéral du Canada et deviennent les politiques du gouvernement du Canada.

Les recommandations précises jettent les bases pour la réalisation de l'égalité sociale et économique des femmes.



Au fil de notre progression sur les sujets de l'heure soulevés par le caucus libéral féminin, on se préoccupera de la prochaine série d'améliorations à transformer en politiques gouvernementales.

Le caucus libéral féminin s'engage à être constamment à l'écoute des femmes du Canada et, à titre de guide des politiques à venir, les consultera pour prendre avantage de leurs expériences et points de vue en ce qui concerne les problèmes qu'affrontent les femmes et leur famille.

Cet engagement envers l'action et une parole forte au nom des femmes est notre promesse aux femmes et leur famille que leur avenir sera fait d'opportunités économiques et d'égalité partagées.



*Nous espérons recevoir les commentaires et idées des citoyens du Canada. Vous pouvez nous rejoindre en consultant l'annuaire du caucus libéral féminin qui se trouve dans ce livre ou par courriel [info@livrerose.ca](mailto:info@livrerose.ca).*

# *Annuaire national du caucus libéral féminin*

## *Comité exécutif national du caucus libéral féminin*



Hon. Belinda Stronach, P.C.  
Chair / Présidente  
Newmarket–Aurora  
480 Confederation Building  
Tel: (613) 992-9310  
Fax: (613) 992-9407

Weston Produce Plaza  
16715 Yonge Street, Unit 1  
Newmarket, Ontario L3X 1X4  
Tel: (905) 836-7722  
Fax: (905) 836-4911



Ms. Susan Kadis  
Treasurer / Trésorière  
Thornhill  
578 Confederation Building  
Tel: (613) 992-0253  
Fax: (613) 992-0887

7670 Yonge Street, Unit 10  
Thornhill, Ontario L4J 1W1  
Tel: (613) 886-9911  
Fax: (613) 886-5267



L'hon. Diane Marleau, C.P.  
Vice-présidente / Vice Chair  
Sudbury  
533, Édifice de la  
Confédération  
Tel: (613) 996-8962  
Fax: (613) 995-2569

36, rue Elgin  
Sudbury (Ontario) P3C 5B4  
Tel: (705) 673-7107  
Fax: (705) 673-0944



## Députées



**Hon. Sue Barnes, P.C.**  
*London West*  
237 West Block  
Tel: (613) 996-6674  
Fax: (613) 996-6772

460-A Springbank Drive  
London, Ontario N6J 1G8  
Tel: (519) 473-5955  
Fax: (519) 473-7333



**Ms. Colleen Beaumier**  
*Brampton West*  
911 Justice Building  
Tel: (613) 995-5381  
Fax: (613) 995-6796

13 Fisherman Drive, Unit 16  
Brampton, Ontario L7A 2X9  
Tel: (905) 846-0076  
Fax: (905) 846-3901



**Hon. Carolyn Bennett, P.C.**  
*St. Paul's*  
804 Justice Building  
Tel: (613) 995-9666  
Fax: (613) 947-4622

1650 Yonge Street, Suite 103  
Toronto, Ontario M4T 2A2  
Tel: (416) 952-3990  
Fax: (416) 952-3995



**Ms. Bonnie Brown**  
*Oakville*  
147 Confederation Building  
Tel: (613) 995-4014  
Fax: (613) 992-0520

2421 Marine Drive, Unit 3  
Oakville, Ontario L6L 1C6  
Tel: (905) 827-2077  
Fax: (905) 827-7516



**Hon. Brenda Chamberlain, P.C.**  
*Guelph*  
450 Confederation Building  
Tel: (613) 996-4758  
Fax: (613) 996-9922

40 Cork Street East  
Guelph, Ontario N1H 2W8  
Tel: (519) 837-8276  
Fax: (519) 837-8443



**Ms. Ruby Dhalla**  
*Brampton-Springdale*  
218 West Block  
Tel: (613) 995-4843  
Fax: (613) 995-7003

284 Queen Street East, Suite 215  
Brampton, Ontario L6V 1C2  
Tel: (905) 874-6868  
Fax: (905) 874-1415



**Madame Raymonde Folco**  
*Laval-Les Iles*  
809, édifice de la Justice  
Tel: (613) 992-2659  
Fax: (613) 992-9469

674, de la Place Publique,  
Bureau 205  
Laval (Québec) H7X 1G1  
Tel: (450) 689-4594  
Fax: (450) 689-5092



**Hon. Hedy Fry, P.C.**  
*Vancouver Centre*  
583 Confederation Building  
Tel: (613) 992-3213  
Fax: (613) 995-0056

1030 Denman Street, Suite 106  
Vancouver, British Columbia  
V6G 2M6  
Tel: (604) 666-0135  
Fax: (604) 666-0114



**Hon. Albina Guarnieri, P.C.**  
*Mississauga East–Cooksville*  
 434 Confederation Building  
 Tel: (613) 996-0420  
 Fax: (613) 996-0279

33 City Centre Drive, Suite 364  
 Mississauga, Ontario L5B 2N5  
 Tel: (905) 566-0009  
 Fax: (905) 566-0017



**Ms. Tina Keeper  
 Churchill**  
 710 Confederation Building  
 Tel: (613) 992-3018  
 Fax: (613) 996-5817

201-3 Station Road, Box 6  
 Thompson, Manitoba R8N 0N3  
 Tel: (204) 677-1333  
 Fax: (204) 677-1339



**L'hon. Marlene Jennings, C.P.**  
*Notre-Dame-de-Grâce–Lachine*  
 416, édifice de l'Ouest  
 Tel: (613) 995-2251  
 Fax: (613) 996-1481

6332, rue Sherbrooke Ouest, Bureau 204  
 Montréal (Québec) H4B 1M7  
 Tel: (514) 489-8703  
 Fax: (514) 489-2806



**L'hon. Diane Marleau, C.P.**  
*Sudbury*  
 533, Édifice de la Confédération  
 Tel: (613) 996-8962  
 Fax: (613) 995-2569

36, rue Elgin  
 Sudbury (Ontario) P3C 5B4  
 Tel: (705) 673-7107  
 Fax: (705) 673-0944



**Ms. Susan Kadis  
 Thornhill**  
 578 Confederation Building  
 Tel: (613) 992-0253  
 Fax: (613) 992-0887

7670 Yonge Street, Unit 10  
 Thornhill, Ontario L4J 1W1  
 Tel: (905) 886-9911  
 Fax: (905) 886-5267



**Hon. Maria Minna, P.C.**  
*Beaches–East York*  
 406 West Block  
 Tel: (613) 992-2115  
 Fax: (613) 996-7942

1912 Danforth Avenue  
 Toronto, Ontario M4C 1J4  
 Tel: (416) 467-0860  
 Fax: (416) 467-0905



**Mrs. Nancy Karetak-Lindell**  
*Nunavut*  
 910 Justice Building  
 Tel: (613) 992-2848  
 Fax: (613) 996-9764

P.O. Box 344  
 Arviat, Nunavut X0C 0E0  
 Tel: (867) 857-2888  
 Fax: (867) 857-2229



**Hon. Anita Neville, P.C.**  
*Winnipeg South Centre*  
 815 Confederation Building  
 Tel: (613) 992-9475  
 Fax: (613) 992-9586

729 Corydon Avenue, Unit D  
 Winnipeg, Manitoba R3M 0W4  
 Tel: (204) 983-1355  
 Fax: (204) 984-3979





**Ms. Yasmin Ratansi**  
*Don Valley East*  
784 Confederation Building  
Tel: (613) 995-4988  
Fax: (613) 995-1686

220 Duncan Mills Road,  
Suite 211  
Toronto, Ontario M3B 3J5  
Tel: (416) 443-0623  
Fax: (416) 443-9819



**Hon. Karen Redman, P.C.**  
*Kitchener Centre*  
264 West Block  
Tel: (613) 995-8913  
Fax: (613) 996-7329

105 King Street East, Suite 2  
Kitchener, Ontario N2G 2K8  
Tel: (519) 741-2001  
Fax: (519) 579-2404



**L'hon. Lucienne Robillard, C.P.**  
*Westmount-Ville-Marie*  
435-S, édifice du Centre  
Tel: (613) 996-7267  
Fax: (613) 995-8632

4060, rue Ste Catherine Ouest,  
Bureau 340  
Montréal (Québec) H3Z 2Z3  
Tel: (514) 283-2013  
Fax: (514) 283-9790



**Hon. Judy Sgro, P.C.**  
*York West*  
204 Justice Building  
Tel: (613) 992-7774  
Fax: (613) 947-8319

2201 Finch Avenue West,  
Suite 25  
North York, Ontario M9M 2Y9  
Tel: (416) 744-1882  
Fax: (416) 952-1696



**Hon. Belinda Stronach, P.C.**  
*Newmarket-Aurora*  
480 Confederation Building  
Tel: (613) 992-9310  
Fax: (613) 992-9407

Weston Produce Plaza  
16715 Yonge Street, Unit 1  
Newmarket, Ontario L3X 1X4  
Tel: (905) 836-7722  
Fax: (905) 836-4911

# Sénatrices



**L'hon. Lise Bacon**  
*Québec*  
269-E, édifice du Centre  
Le Sénat du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4  
Tel: (613) 995-6194  
Fax: (613) 992-7380



**Hon. Joan Cook**  
*Newfoundland and Labrador*  
253 East Block  
The Senate of Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0A4  
Tel: (613) 943-1051  
Fax: (613) 943-1053



**Hon. Catherine S. Callbeck**  
*Prince Edward Island*  
354 East Block  
The Senate of Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0A4  
Tel: (613) 943-0686  
Fax: (613) 943-0693



**Hon. Jane Cordy**  
*Nova Scotia*  
503 Victoria Building  
The Senate of Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0A4  
Tel: (613) 995-8409  
Fax: (613) 995-8432



**Hon. Sharon Carstairs, P.C.**  
*Manitoba*  
236 East Block  
The Senate of Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0A4  
Tel: (613) 947-7123  
Fax: (613) 947-7125



**Hon. Joyce Fairbairn, P.C.**  
*Alberta*  
571-S Centre Block  
The Senate of Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0A4  
Tel: (613) 996-4382  
Fax: (613) 995-3223



**L'hon. Maria Chaput**  
*Manitoba*  
806, édifice Victoria  
Le Sénat du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4  
Tel: (613) 943-2435  
Fax: (613) 943-2482



**Hon. Joan Fraser**  
*Quebec*  
379-S Centre Block  
The Senate of Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0A4  
Tel: (613) 943-9556  
Fax: (613) 943-9558



**Hon. Ione Christensen, C.M.**  
*Yukon Territory*  
550-N Centre Block  
The Senate of Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0A4  
Tel: (613) 996-5937  
Fax: (613) 996-5954



**L'hon. Céline Hervieux-Payette, C.P.**  
*Québec*  
361-E, édifice du Centre  
Le Sénat du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4  
Tel: (613) 947-8008  
Fax: (613) 947-8010



**Hon. Elizabeth Hubley**  
*Prince Edward Island*  
 351 East Block  
 The Senate of Canada  
 Ottawa, Ontario K1A 0A4  
 Tel: (613) 992-1177  
 Fax: (613) 992-1560



**Hon. Mobina S.B. Jaffer, Q.C.**  
*British Columbia*  
 900 Victoria Building  
 The Senate of Canada  
 Ottawa, Ontario K1A 0A4  
 Tel: (613) 992-0189  
 Fax: (613) 992-0673



**Hon. Rose-Marie Losier-Cool**  
*New Brunswick*  
 589-S Centre Block  
 The Senate of Canada  
 Ottawa, Ontario K1A 0A4  
 Tel: (613) 947-8011  
 Fax: (613) 947-8013



**Sandra M. Lovelace Nicholas**  
*New Brunswick*  
 587-S Centre Block  
 The Senate of Canada  
 Ottawa, Ontario K1A  
 Tel: (613) 943-3635  
 Fax: (613) 943-3637



**Hon. Pana Merchant**  
*Saskatchewan*  
 418 Victoria Building  
 The Senate of Canada  
 Ottawa, Ontario K1A 0A4  
 Tel: (613) 944-7777  
 Fax: (613) 944-7778



**Hon. Lorna Milne**  
*Ontario*  
 247 East Block  
 The Senate of Canada  
 Ottawa, Ontario K1A 0A4  
 Tel: (613) 947-7695  
 Fax: (613) 947-9589



**L'hon. Lucie Pépin**  
*Québec*  
 215, édifice de l'Est  
 Le Sénat du Canada  
 Ottawa (Ontario) K1A 0A4  
 Tel: (613) 996-1726  
 Fax: (613) 996-8392



**L'hon. Marie-P. Poulin**  
*Ontario*  
 250-N, édifice du Centre  
 Le Sénat du Canada  
 Ottawa (Ontario) K1A 0A4  
 Tel: (613) 947-8005  
 Fax: (613) 947-8007



**Hon. Vivienne Poy**  
*Ontario*  
 205 Victoria Building  
 The Senate of Canada  
 Ottawa, Ontario K1A 0A4  
 Tel: (613) 943-7854  
 Fax: (613) 943-7856



**L'hon. Pierrette Ringuette**

*Nouveau-Brunswick*  
104, édifice Victoria  
Le Sénat du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4  
Tel: (613) 943-2248  
Fax: (613) 943-2245



**Claudette Tardif**

*Alberta*  
314 Victoria Building  
The Senate of Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0A4  
Tel: (613) 947-3589  
Fax: (613) 947-3609



Courriel: [info@livrerose.ca](mailto:info@livrerose.ca)  
Email: [info@pinkbook.ca](mailto:info@pinkbook.ca)  
[www.liberal.ca](http://www.liberal.ca)